

Deux programmes d'actions en faveur de la prévention sanitaire des risques environnementaux et de la mobilisation des habitants et des acteurs économiques.

A Aubervilliers, deux programmes d'actions sont à l'œuvre depuis 2013 pour sensibiliser et faire contribuer les habitants et les acteurs économiques à l'amélioration de la qualité de l'air.

Le premier est consacré à l'amélioration de la qualité de l'air dans l'habitat.



Un échantillon de 100 logements a été sélectionné à partir de critères environnementaux (logement potentiellement insalubre ou non, situés à proximité d'installations extérieures potentiellement polluantes ou non) pour réaliser des visites au domicile des habitants.

Des mesures de polluants sont effectuées dans chaque logement, une brochure traduite en plusieurs langues et contenant de nombreuses illustrations est remise aux occupants afin de les sensibiliser aux bons gestes à adopter pour réduire leur exposition aux risques et un questionnaire est également soumis aux occupants afin de recueillir leurs pratiques et modes d'occupation.

A l'issue de ces premières visites et selon les situations, des conseils et recommandations sont prodigués aux occupants des lieux pour agir en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air dans leur logement. Une seconde visite est effectuée un an plus tard dans chacun des logements afin de recueillir de nouveau les pratiques et modes d'occupation, de soumettre aux occupants un *quizz* afin d'évaluer l'assimilation des conseils qui leur ont été prodigués et d'effectuer de nouvelles mesures de polluants. Enfin, cette action nécessite une pérennisation car elle permet d'atteindre 3 objectifs à savoir : informer la population sur les risques, identifier les situations de surexposition aux polluants et sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques pour s'en prémunir.

2) Le second est dédié à la réduction des pollutions diffuses en lien avec les activités non ICPE,



Ce programme est aussi opérationnel et vise deux principaux objectifs :

- informer sur les risques de la pollution de l'air pour mieux accompagner le développement des activités économiques sur la ville,
- sensibiliser les riverains et les exploitants aux enjeux de la pollution de l'air et à l'acquisition d'une culture de prévention et d'éco citoyenneté.

Depuis janvier 2013, un agent du service arpente les rues de la commune pour identifier les sources potentielles. A ce jour, 150 adresses ont fait l'objet de plusieurs visites par le service.

Le type d'installation ou d'activité qui suscite une attention particulière et qui fait l'objet d'une action de sensibilisation soutenue lors ce programme est :

- les sources d'émissions de polluants (solvants, vernis, odeurs, bruit) en lien avec les activités de cabines de peintures, de sérigraphie et de mécanique,
- les sources d'émissions de déchets dangereux en lien avec les activités de mécanique sauvage, de saloon de coiffures
- les sources d'émissions de polluants en lien avec les pratiques de brûlage à l'air libre de déchets de chantiers (fumées, odeurs, autres particules...)

Les mesures, les consignes ou recommandations promulguées lors de ces visites.

- Prescription de mesures d'assainissement (remplacement périodique des filtres à charbon cabines de peintures, ramonage et réaménagement de conduits de cheminées de certains locaux d'activités
- Diffusion de consignes et de recommandations pour prévenir les situations de brûlage à l'air libre de déchets de chantiers, l'élimination sauvage de déchets dangereux et la réalisation de travaux de protection acoustique pour les installations bruyantes.

Pour mobiliser les habitants, le service santé environnement procède régulièrement à la réalisation de campagnes de sensibilisation (tenue de stands de prévention dans les quartiers et diffusion d'information sur les supports de communication de la ville).